



**A l'occasion de la Journée mondiale sur la diversité culturelle ce 21 mai, le ministère haïtien de la culture a organisé un ensemble d'activités pour marquer cette date. Selon la Ministre de la culture, Mme Josette Darguste, la ratification par Haïti de la convention sur la diversité culturelle en 2009 a été un pas important en termes d'actions visant la promotion et la valorisation de la culture haïtienne.**

« En ce 21 mai, partout à travers le monde on célèbre la "Journée Mondiale sur la Diversité culturelle", le gouvernement de la République d'Haïti entend lui aussi marquer d'une façon très spéciale cette journée », a déclaré la ministre de la culture en lançant les activités.

Selon Mme Darguste, Haïti aussi bien que n'importe quel pays n'échappe pas au principe de la diversité culturelle vu sa richesse en diversité et son histoire.

Exposition d'ouvrages sur la diversité culturelle, conférences débats, prestations théâtrales ont constitué le principal menu de cette journée commémorative qui porte cette année sur le dialogue et le développement.

## Haïti- Culture : Haïti célèbre la journée mondiale sur la diversité culturelle

Écrit par WJL/HPN

Mardi, 21 Mai 2013 15:42

---

Les différents intervenants dans la conférence débat ont insisté sur la nécessité que l'état haïtien s'engage dans la préservation de la culture haïtienne tout en n'étant pas resté totalement imperméable aux autres cultures.

Le professeur Jean Yves Blot qui présentait les éléments de la diversité culturelle haïtienne, a plaidé en faveur d'une véritable révolution culturelle en Haïti à un moment où l'Haïtien se laisse totalement imprégné par la culture occidentale.

Le Professeur Herold Toussaint pour sa part a expliqué, la naissance du concept de la diversité culturelle à partir d'une lutte culturelle entre la France et les Etats- Unis. Il a suggéré qu'Haïti puisse profiter de ces types de combats entre les grands pays pour mieux conserver sa culture.

Selon M. Toussaint, l'échec de la communauté internationale en Haïti est du à sa méconnaissance de la culture haïtienne.

Suite à l'adoption de la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle en novembre 2001, l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé le 21 mai, Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement (Résolution 57/249).

Cette déclaration reconnaît, pour la première fois, la diversité culturelle comme "héritage commun de l'humanité" et considérant sa sauvegarde comme étant un impératif concret et éthique inséparable du respect de la dignité humaine.